



Syndicat des Producteurs de Bleuets du Québec

LE BLEUET

DÉCEMBRE 2000
VOLUME NO 4

PRODUCTEURS, PRODUCTRICES,

Production de bleuets (année 2000).

La production de bleuets provenant du territoire du plan conjoint pour la saison 2000, fut de 11,976,906 livres dans les bleuetières, de 5,506 660 livres en forêt, pour une production totale de 17,483,566 livres, comparativement à 34,450,516 livres en 1999.

Production de bleuets en milieu forestier.

Dans notre dernier bulletin du mois d'octobre dernier, nous vous avons informé que *le Syndicat des producteurs de bleuets du Québec, avait présenté un mémoire à la commission parlementaire dans le cadre de la révision de la Loi du régime forestier au Québec.*

Lors de cette commission, le ministre Jacques Brassard, a demandé au Syndicat s'il acceptait de participer à un comité, qui aurait pour but et objectif d'élaborer une stratégie, un plan d'action à lui soumettre, qui permettrait d'autoriser dans la nouvelle Loi l'aménagement de superficies de production de bleuets.

Il nous fait plaisir de vous informer, que les représentants du Syndicat, ont participé à une première rencontre de ce nouveau « **comité interministériel** » le 15 novembre dernier à Québec.

Ce comité est composé de représentants du MRN (ministère des ressources naturelles) du MAPAQ (ministère de l'agriculture, pêcheries, et alimentation),le SPBQ (syndicat des producteurs de bleuets), AMBSQ (association des manufacturiers de bois de sciage du Québec).

Or comme vous le savez, le Syndicat des producteurs de bleuets du Québec, est une association provinciale, qui représente et défend les intérêts de tous les producteurs de bleuets de tout le Québec, a cet égard il doit parler au nom de tous les producteurs de bleuets du Québec

Plusieurs rencontre du comité, sont prévue d'ici le 30 mars 2001, date limite pour remettre le rapport final au ministre, avant l'adoption de la nouvelle Loi sur le régime forestier au Québec.

Siège social :

422, rue Racine est, Chicoutimi (Québec) G7H 1T3
Tél.: 1 (418) 549-7353 Téléc.: 1 (418) 543-4873

Point de service :

95, boul. Panoramique, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 5G8
Tél.: 1 (418) 276-6336 Téléc.: 1 (418) 276-7265

Il est très important de se rappeler qu'il y a quelques mois à peine, comme producteurs de bleuets, nous ne pouvions même pas envisager au cours des prochaines années pouvoir développer, aménager des bleuetières en milieu forestier. **Il s'agit donc d'une ouverture importante**

Il est toute fois également très important de souligner que la Loi du nouveau régime forestier, n'est pas encore chose faite.

Dans ce contexte, nous devons faire preuve de prudence, cela ne veut pas dire que toutes et des superficies qui seront demandé par les producteurs de bleuets seront autorisées.

D'autres part, nous ne connaissons pas encore, la localisation de ces superficies, les coûts de location, et quels seront le et ou les types d'aménagements retenus, donc il y a encore beaucoup d'inconnu, mais il y a certes des possibilités, selon les commentaires du ministre.

A la demande des membres de ce comité interministériel, nous devons « quantifier » les superficies que les producteurs souhaiteraient dans l'avenir « potentiellement » développer en milieu forestier

La direction du Syndicat demande à tous les producteurs sans exception, qui manifestent l'intention de développer, aménager de nouvelles superficies de production « bleuetières » en milieu forestier de nous faire connaître au Syndicat leurs réponses dès réception de ce bulletin.

Cette réponse des producteurs de bleuets, nous vous la demandons d'ici les prochains jours, le comité interministériel veut connaître la demande du Syndicat le 15 décembre prochain

Nous vous invitons, à nous contacter au bureau pour plus amples informations, nous vous donnerons toutes les informations que nous connaissons à ce jour.

A l'approche de Noël et de la nouvelle année, Monsieur le président, Messieurs les membres de la direction du Syndicat se joignent à moi pour vous adresser leurs souhaits.

Salutations distinguées.

Jacques Dallaire, d.g

**BONHEUR JOIE SANTÉ
BONNE ANNÉE**